

Démocratie Participative et Citoyenneté - Dotation 2006 aux Coprésidents Habitants des Conseils de Quartier

Mme l'Adjointe PRESSE, Rapporteur : Mise en place par une délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2004, une dotation forfaitaire annuelle de 150 € maximum est attribuée aux coprésidents habitants des 13 Conseils de Quartier de Besançon. Elle permet à ces derniers de ne pas subir de frais liés à leur fonction bénévole ainsi qu'au bon fonctionnement de leur Conseil de Quartier et concerne de menus frais, toute la logistique des Conseils de Quartier étant par ailleurs assurée par le service Développement de la Démocratie Locale et Participation.

Ces dépenses concernent des frais de fournitures diverses (papiers, timbres, encre, cartouche d'encre, etc.), de transports ou de stationnement, notamment pour accéder aux locaux municipaux lors des réunions de travail.

Il est donc proposé d'attribuer aux coprésidents habitants une dotation forfaitaire de 150 € pour l'année 2006 et de l'attribuer selon les modalités suivantes :

➤ Pour les Conseils de Quartier dont les coprésidents, ci-dessous nommés, ont assumé cette fonction sur l'année intégrale, la dotation sera intégralement versée :

- * Conseil de Quartier de Boucle/Chapelle des Buis : M. Jean-Pierre PLAZA
- * Conseil de Quartier de Chaprais/Cras : Mme Corinne BINETRUY
- * Conseil de Quartier de Grette/Butte : Mme Fabienne POUPENEY
- * Conseil de Quartier de Palente/Orchamps/Combe Saragosse : M. Marcel HOEUILARD
- * Conseil de Quartier de Planoise/Châteaufarine : M. Jean-Noël FLEURY
- * Conseil de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux : M. Gérald FERMONT
- * Conseil de Quartier de Saint-Claude/Torcols/Chailluz : M. Jean-Claude CHOMETTE
- * Conseil de Quartier des Tilleroyes : Mme Catherine GELIN
- * Conseil de Quartier de Vaites/Vareilles/Clairs-Soleils : M. Areski MEBAREK
- * Conseil de Quartier de Velotte : M. Philippe BERTHIER.

➤ Pour les Conseils de Quartier dont les coprésidents n'auraient pas assumé, pour diverses raisons, cette fonction durant l'intégralité de l'année, la dotation sera versée selon les modalités suivantes examinées par la 9^{ème} Commission, au vu de l'examen des différentes situations :

- * Conseil de Quartier de Battant : une dotation de 37,50 € sera versée au Coprésident élu lors de l'assemblée plénière du 16 septembre 2006
- * Conseil de Quartier de Bregille/Prés de Vaux : la dotation sera intégralement versée à M. Jean VIENNET, qui a assumé le fonctionnement du Conseil de Quartier sur l'intégralité de l'année malgré une nomination lors de l'assemblée plénière du 5 septembre 2006
- * Conseil de Quartier de Montrapon/Montjoux/Montboucons/ Fontaine Ecu : la dotation sera intégralement versée à Mme Claude MONTIGNE, qui a activement relancé les activités du Conseil de Quartier à compter de sa nomination le 8 mars 2006.

Il appartiendra aux coprésidents d'utiliser la dotation versée dans le cadre de leur mandat et de rendre compte de son utilisation annuellement au Conseil de Quartier et aux autorités municipales et comptables.

La 9^{ème} Commission a, lors de sa réunion du 6 octobre 2006, émis un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accorder aux Coprésidents Habitants des Conseils de Quartier, au titre de l'année 2006, une dotation d'un montant total de 1 837,50 €, qui sera prélevée au chapitre 65.025/658 CS 48011,

- approuver les modalités de versement figurant dans le présent rapport,

- enfin, pour les années futures, approuver le principe du renouvellement de la dotation annuelle d'un montant de 150 € pour les coprésidents ayant assuré leur fonction sur l'intégralité de l'année et approuver le principe d'une dotation spécifique, inférieure ou égale à 150 € pour les Coprésidents n'ayant pas assuré leur fonction sur l'intégralité de l'année, le montant définitif étant fixé après examen par la 9^{ème} Commission.

**Dotation annuelle attribuée aux coprésidents habitants des conseils de quartier
9^{ème} Commission - 6 octobre 2006**

Conseils de quartier	Coprésidents habitants	Proposition	Motif
Battant	M. ZERLAUTH (démission le 12/06/2006) M.		2005 - Une assemblée plénière et une réunion Groupe de travail 2006 - Une assemblée plénière - Décès de M. ZERLAUTH
Boucle	M. PLAZA	150	
Bregille	M. TATU-BAUDEQUIN (démission le 09/06/2006) M. VIENNET (05/09/2006)		2005 - Délégation implicite du coprésident à M. VIENNET 2006 - Fonction assurée par M. VIENNET et volonté de celui-ci de relancer l'activité
Chaprais	Mme BINETRUY	150	
Grette	Mme POUPENEY	150	
Montrapon	M. FRAQUET (démission le 07/01/2006) Mme MONTIGNE (08/03/2006)	150	Versement de la totalité à Mme MONTIGNE
Palente	M. HOEULLARD	150	
Planoise	M. FLEURY	150	
Rosemont/ Saint-Ferjeux	M. FERMONT	150	
Saint-Claude	M. CHOMETTE	150	
Tilleroyes	Mme GELIN	150	
Vaïtes/Vareilles Clairs-Soleils	M. MEBAREK	150	
Velotte	M. BERTHIER	150	

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 9 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.